



## Dossier d'inscription

# KICK-BOXING

Professeur : Mourad BENSAAD

Titulaire du brevet fédéral 3ème degrés

## INFORMATIONS ADHERENT MAJEUR

### Dossier à retourner complet dès le 2<sup>e</sup> cours

Mr / Mme :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TELEPHONE PORTABLE :

TÉLÉPHO

NE FIXE :

MAIL :

Je déclare avoir besoin d'une attestation d'adhésion à Kick-boxing Reugnois pour comité d'entreprise ou autre.

PIECES À FOURNIR :

Certificat médical d'aptitude aux sports de pieds poings

Un chèque à l'ordre du Kick-boxing Reugnois (accepte les passeports loisirs jeunes de la CAF)

EQUIPEMENT A PRÉVOIR :

Des gants de boxe

Une corde à sauter (cuir si possible)

Une paire de protèges tibias

Un protège dents

Protèges coudes

Protèges genoux

Un casque (facultatif)

Un protège poitrine (pour les femmes) / Une coquille (pour les hommes)

**Nous contacter :**

1/5

Mourad BENSAAD : 06 49 66 03 37 / Nicolas CARIOU : 06 08 11 85 31  
kick.boxing.reugnois@hotmail.fr / club.quomodo.com/kick-boxing-reugnois

Date :  
signature :

## INFORMATIONS ADHERENT MINEURS

### Dossier à retourner complet dès le 2<sup>e</sup> cours

NOM, PRÉNOM DATE DE NAISSANCE :

SEXE :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :

#### REPRESENTANTS LEGAUX

ADRESSE :

TELEPHONE PORTABLE :

TÉLÉPHONE FIXE : MAIL:

#### AUTRES PERSONNES POUVANT ETRE JOINTES EN CAS D'URGENCE :

1 / NOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

2 / NOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

3 / NOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

J'AUTORISE par la présente les membres de l'association KICK-BOXING REUGNOIS et l'intervenant sportif à prendre toute décision concernant les soins d'urgence, l'hospitalisation, ou à faire pratiquer toutes interventions chirurgicales qui s'avèreraient urgentes, sur avis médical, et de faire transporter mon enfant par les pompiers ou autres vers le centre hospitalier de mon choix : .....

JE N'AUTORISE PAS par la présente les membres de l'association KICK-BOXING REUGNOIS et l'intervenant sportif à prendre toute décision concernant les soins d'urgence, l'hospitalisation, ou à faire pratiquer toutes interventions chirurgicales qui s'avèreraient urgentes, sur avis médical, et de faire transporter mon enfant par les pompiers et préfère le faire par mes propres moyens et dans ce cas libère l'association KICK-BOXING REUGNOIS et l'intervenant sportif de toute responsabilité.

**Nous contacter :**

2/5

Mourad BENSAAD : 06 49 66 03 37 / Nicolas CARIOU : 06 08 11 85 31  
kick.boxing.reugnois@hotmail.fr / club.quomodo.com/kick-boxing-reugnois

## TARIFS

### LE PREMIER COURS EST GRATUIT

Lors de la deuxième séance le nouveau membre doit s'acquitter de sa cotisation annuelle.

(Des modalités de paiement peuvent envisagées.)

### ENFANTS

110 € pour l'année (1h30 de cours par semaine)

- 2<sup>ème</sup> trimestre (de janvier à juin) : 65 € - 3<sup>ème</sup> trimestre (d'avril à juin) : 45 €

### ADOS (dès 11 ans) ET ADULTES

180 € pour l'année (4h de cours/semaine 2 x 2 heures)

- 2<sup>ème</sup> trimestre (de janvier à juin) : 120 € - 3<sup>ème</sup> trimestre (d'avril à juin) : 80 €

## DROIT D'IMAGE

**NOM, PRÉNOM :** .....

Dans le cadre de notre activité, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants de l'association (le site internet, dans les différentes publications de l'association, éventuellement l'occasion de reportages...).

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants et leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous. Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

**MADAME, MONSIEUR :**

.....

**J'AUTORISE**, les dirigeants de l'association Kick-Boxing Reugnois à utiliser dans le cadre pédagogique (journal, site Internet, publications, reportages) des photos de mon enfant ou de moi-même prises au cours des activités de l'association.



JE REFUSE, que l'association utilise des photos et des vidéos de mon enfant ou de

moi-même. Date et signature

## **REGLEMENT INTERIEUR**

**Notre groupe sportif s'est formé en Association de type loi 1901 à but non lucratif. Toute personne désirant y adhérer, s'engage à respecter le règlement suivant :**

### **A) Modalité d'inscription :**

- 1) Pour faciliter l'entrée d'un nouvel adhérent, un membre de l'association est chargé de faciliter et d'accompagner l'intégration de celui-ci au sein du groupe.
- 2) Des activités ou sortie pourront être effectuées au cours de l'année si cela est possible.
- 3) Chaque membre de l'association devra fournir un **certificat médical attestant de l'aptitude à la pratique du sport de pied point.**
- 4) L'autorisation des parents, pour les mineurs, devra être signée sur la fiche d'inscription.
- 5) Pour les adhérents voulant s'inscrire en compétition. Il est primordial de respecter ses engagements, de même, pour une bonne préparation, un minimum d'un entraînement par semaine sera obligatoire.

### **B) Pendant les activités :**

- 1) Le participant restera durant tout le temps de l'entraînement dans son groupe, sauf accord du responsable.
- 2) Les accès aux vestiaires, toilettes, etc. ...doivent être demandés à l'entraîneur.
- 3) Il n'y a pas de spectateurs durant les séances sauf accord de l'encadrement (Entraîneur, Bureau).
- 4) Pour le respect de chacun, il est demandé d'être assidu pendant les entraînements.

### **C) Attitude dans les locaux :**

- 1) Les salles nous sont prêtées, donc un respect des locaux est indispensable.
- 2) Il est strictement interdit de fumer et de manger dans les locaux.
- 3) Toute dégradation doit être signalée impérativement à l'encadrement.
- 4) On laisse les salles propres en partant (pas de papiers, boites, déchets, bouteille, etc....)

### **D) Comportement dans la vie collective :**

- 1) Le respect des locaux, du matériel et des personnes est une règle pour tous.
- 2) Les gants sont prêtés pour la première séance, il est demandé à chacun d'avoir son propre matériel pour se protéger et protéger les autres.

3) Les vols, bagarres consommations illégales et trafic en tout genre, seront sanctionnés : (exclusion temporaire ou définitive, dépôt de plainte si nécessaire).

4) L'adhérent d'efforcera de participer dans la mesure de son temps disponible, a la vie du club : participer à des démonstrations, sortie, travaux, etc..., pour que l'association se développe, mais aussi afin de permettre divers échanges.

5) L'encadrement est là pour vous écouter, n'hésitez pas à exposer vos problèmes et vos questions diverses. **Tout adhérent ne respectant pas le règlement intérieur, pourra être**

**définitive) après réunion et accord du bureau sans aucun remboursement et ceci quel que soit la période sanctionné (exclusion temporaire ou de l'année ;**

° *Nom et signature de l'adhérent*

*Précédés de la mention «Lu et approuvé» :*

° *Pour les élèves mineurs :*

*Nom et signature du représentant légal*

*Précédés de la mention « Lu et approuvé »*